



CONFÉRENCE DES MINISTRES  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
DE LA FRANCOPHONIE

# RAPPORT DE MISSION

**Atelier de réflexion : « Volontariat et renforcement de l'employabilité des jeunes comme moyen de prévention et de lutte contre les fléaux, notamment la Covid-19 »**

*Libreville/Gabon, 13 – 16 Octobre 2021*



Km 6, Avenue Cheikh Anta Diop, Stèle Mermoz  
B.P. 3314 Dakar, Sénégal

Tél. : (+221) 33 859 27 09  
Fax : (+221) 33 859 80 99

secretariat\_general@confejes.org  
www.confejes.org

## INTRODUCTION

Du 13 au 16 octobre 2021, s'est déroulé à Libreville au Gabon, l'Atelier de réflexion : « *Volontariat et renforcement de l'employabilité des jeunes comme moyen de prévention et de lutte contre les fléaux, notamment la Covid-19* ».

Organisée par la CONFEJES en collaboration avec le Ministère des Sports, de la Jeunesse, chargé de la Vie Associative du Gabon, avec l'appui du Système des Nations-Unies, la session a connu la présence de plus de quarante participants venus des pays suivants : Bénin, Cameroun, Congo, Mali, République Démocratique du Congo et Gabon.

Le présent rapport s'articulera autour des points suivants :

- I. Les cérémonies d'ouverture et de clôture ;
- II. Le déroulement des travaux ;
- III. Les visites.
- IV. Les recommandations.



### I. DES CEREMONIES D'OUVERTURE ET DE CLOTURE

#### 1.1. La cérémonie d'ouverture

Elle a été marquée par deux (2) allocutions : celle du Directeur des Programmes Jeunesse de la CONFEJES représentant Madame le Secrétaire général et le discours d'ouverture de Monsieur Frédéric NDOUNDA, Secrétaire Général du Ministère des Sports, de la Jeunesse chargé de la Vie Associative, représentant Monsieur le Ministre.

À l'entame de son propos, le Directeur des Programmes Jeunesse de la CONFEJES, Monsieur Modibo TRAORE, représentant Madame le Secrétaire général, a transmis les salutations de Madame le Secrétaire Général de la CONFEJES et ses attentes sur l'Atelier. Il a remercié les autorités gabonaises, principalement Monsieur le Ministre de la Jeunesse, des Sports, chargé de la Vie Associative.

Monsieur TRAORE a remercié le Secrétaire Général du Ministère des Sports de la Jeunesse chargé de la Vie Associative pour l'accueil chaleureux en terre gabonaise et exprimé les mêmes sentiments de gratitude à l'ensemble des organisateurs, ainsi qu'aux participants venus des pays frères.

Dans son discours d'ouverture, Monsieur Frédéric NDOUNDA a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes à l'atelier. Il a également remercié la CONFEJES pour les nombreuses actions menées en faveur des jeunes, ainsi que les représentants du Système des Nations-Unies pour leur soutien à l'organisation de l'atelier et leur présence effective à la cérémonie d'ouverture.

Monsieur le Secrétaire général a souligné l'importance d'une telle rencontre pour le Gabon. « *Ces assises sont en phase avec la vision des plus hautes autorités du pays, qui placent la formation professionnelle et l'employabilité des jeunes au cœur du développement de notre nation* » a-t-il déclaré. Non sans ajouter que plusieurs initiatives seront prises au terme de ces jours de travail, notamment l'élaboration du document d'appui à la mise en place d'un dispositif national de jeunes volontaires.

L'expert de la session, **Monsieur Moussé Dior DIOP**, a exprimé toute sa reconnaissance à la CONFEJES pour le choix porté sur sa personne pour faciliter le déroulement de l'atelier. Il a dit par ailleurs toute sa joie de se retrouver en terre gabonaise une fois de plus et s'est engagé à mettre son expertise à profit pour un bon déroulement de l'atelier étant donné qu'il est lui-même un produit de la CONFEJES dont il a bénéficié des bourses de formation en 1990.

## 1.2. La cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture s'est déroulée le 15 octobre, sous la présidence du Ministre des Sports, de la Jeunesse, chargé de la Vie Associative, Monsieur Franck NGUEMA et en présence du Secrétaire général de la CONFEJES, Madame Louissette-Renée THOBI. Elle a été marquée par des allocutions, la remise des chèques aux jeunes du Gabon, bénéficiaires des financements du PPEJ de cette année 2021.

Dans son intervention, Madame le Secrétaire général a salué les efforts déployés par le Gabon afin de se doter d'un dispositif de volontariat conséquent. Elle a remercié Monsieur le Ministre pour son implication personnelle pour la réussite de l'atelier avec une participation élargie à plusieurs partenaires ministériels, des organisations internationales et de la société civile. Les résultats de l'atelier témoignent de la qualité des interventions et de l'assiduité des participants. Madame



Louissette-Renée THOBI n'a pas manqué de prodiguer des conseils aux neuf (9) jeunes gabonais bénéficiaires du PPEJ 2021 : « *Vous constituez des modèles pour vos pairs, à ce titre vous êtes invités à gérer avec rigueur les modestes moyens qui vous ont été alloués. Je suivrai attentivement les neufs projets accompagnés au Gabon* », a-t-elle dit.



Auparavant, les lauréats, à travers leur porte-parole, Mademoiselle Mebambo Kotsi Alda Cecily, avaient magnifié le leadership du Ministre en charge de la Jeunesse, Monsieur Franck Nguema : « *Au nom des lauréats j'exprime notre gratitude au Ministère en charge de la Jeunesse pour les efforts qu'il ne cesse d'entreprendre pour le bon fonctionnement du Programme de formation des Jeunes. Nous saluons son leadership en sa qualité de Chef de ce département ministériel* ». Elle a par ailleurs rassuré sur l'utilisation rationnelle des fonds mis à leur disposition, et formulé le vœu à l'endroit des plus hautes autorités gabonaises, afin de « *doter le programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, d'un meilleur environnement d'apprentissage et d'une stratégie de vulgarisation afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes de bénéficier de cette opportunité qui constitue une réponse pertinente à l'épineux problème du chômage des jeunes* ».

## Rapport de Mission



Dans son discours de clôture, Monsieur Franck NGUEMA, Ministre des Sports, de la Jeunesse, chargé de la Vie Associative, a renouvelé ses félicitations à Madame le Secrétaire général, pour sa récente nomination à la tête de l'institution. Il a salué la tenue de cet atelier sur le volontariat qui cadre avec les missions de son département. Tout en remerciant les participants pour les conclusions et recommandations pertinentes de l'atelier, qui serviront à la mise en place du dispositif national, il a souhaité la tenue de ce genre de rencontres afin de booster davantage le domaine du volontariat dans notre espace francophone.



Enfin, Monsieur le Ministre a salué le travail accompli par la CONFEJES dans le cadre du PPEJ. Il a notamment souligné que : « *cette action de soutien à l'auto-emploi des jeunes, réalisée de concert entre le gouvernement gabonais et la CONFEJES est une matérialisation concrète de la politique nationale de la jeunesse sous les auspices du Président de la République Ali Bongo Ondimba qui a dédié à la jeunesse son mandat de 2016-2023* ».

Une remise de cadeau à madame le Secrétaire général, a mis fin à cette cérémonie.

## I. DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux ont débuté par une brève présentation de la CONFEJES. Conformément au programme établi, ils se sont déroulés en plénière et dans les commissions pendant trois (3) jours, sous la houlette du facilitateur et la supervision du Directeur général de la Jeunesse du Gabon, autour des points suivants :

- ❖ la communication introductive sur la problématique du volontariat sous le prisme de la Covid-19 et l'employabilité des jeunes, par Monsieur le facilitateur Moussé Dior DIOP ;
- ❖ les présentations pays sur la thématique de l'atelier (Bénin, Cameroun, Congo, Mali, République Démocratique du Congo et Gabon) ;
- ❖ les restitutions en plénière.

Les participants, venus de différents ministères, des organisations internationales partenaires, du Conseil National de la Jeunesse du Gabon, de la société civile, pour une meilleure atteinte des résultats de l'atelier, ont été répartis en commissions :

- **Commission 1 : Cadre juridique et institutionnel adaptés aux programmes nationaux de volontariat ;**
- **Commission 2 : Stratégie de mobilisation des ressources adaptée aux Programmes nationaux de Volontariat**
- **Commission 3 : Organisation et fonctionnement/Cadre technique adapté aux programmes nationaux de Volontariat – employabilité et nouveau besoins en compétences des volontaires.**

Les réflexions de chacune des commissions devaient aboutir sur des propositions de stratégie dans le cadre de la lutte contre les fléaux et notamment la COVID-19.

A l'issue des différentes présentations, des séries de questions-réponses ont eu lieu, pendant lesquelles les participants ont demandé des éclairages. Les intervenants, le facilitateur et le Directeur des Programmes Jeunesse ont apporté les réponses nécessaires.



## II. DES VISITES

La journée du 16 octobre a été consacrée à une sortie-détente à la Baie des Tortues, située sur la petite île de la Pointe-Denis, à quelques encablures du Parc National de Pongara.

## III. DES RECOMMANDATIONS

Plusieurs recommandations ont été faites par les participants à l'issue des travaux au sein commissions.

### 3.1. La Commission 1 : Cadre juridique et institutionnel adapté aux programmes de volontariat :

- la mise en place du cadre juridique apte à assurer le développement, la cohérence du dispositif national et la gestion du volontariat. Au mieux, en prenant des lois d'orientation avec les décrets et règlements d'application ;
- la prise en compte de la stratégie jeunesse de la CONFEJES dans l'élaboration des stratégies nationales de volontariat ;
- l'encouragement des Etats à partager les expériences sur le volontariat.

### 3.2. La Commission 2 : Stratégie de mobilisation des ressources adaptée aux Programmes :

- la mise en place d'une stratégie nationale/mécanismes de mobilisation des ressources pour le volontariat ;
- le plaidoyer auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour appuyer le programme de volontariat ;
- l'appel à un expert pour former les acteurs nationaux sur la mobilisation des ressources pour le financement des programmes de volontariat ;
- l'allocation d'un fonds à la structure autonome du volontariat (Etat) ;
- la communication au mieux sur les opportunités qu'offre le volontariat.

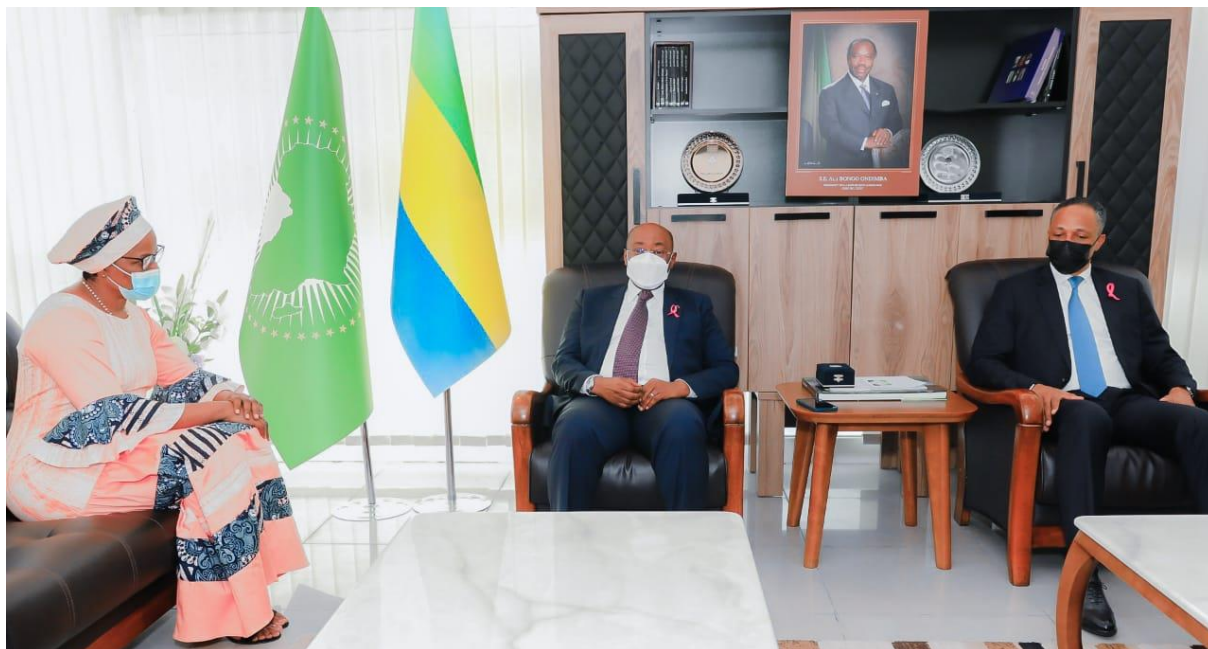
### 3.3. La Commission 3 : Organisation et fonctionnement/Cadre technique adapté aux programmes nationaux de Volontariat/ employabilité et nouveaux besoins en compétences des volontaires :

- la mise en place de cadres juridiques adaptés dans les pays qui n'en disposent pas ;
- l'élaboration et/ou le renforcement des programmes nationaux de volontariat ;
- la définition claire de l'ancrage institutionnel du volontariat ;
- l'inscription d'une ligne budgétaire au profit du volontariat dans la loi de finances ;
- la création des structures décentralisées d'opérationnalisation du volontariat ;
- la mise en place de plans de communication pour promouvoir le volontariat ;
- le renforcement des capacités techniques et managériales des encadreurs des volontaires ;
- la mise en place d'une plateforme d'échanges d'expériences, de partage de bonnes pratiques sur le volontariat et de suivi des jeunes volontaires ;



## Rapport de Mission

- la mise en place d'un dispositif de certification des connaissances et des compétences des volontaires.





En marge des travaux de l'atelier sur le volontariat, Madame le Secrétaire général de la CONFÉJES a été reçue en audience par Monsieur le Ministre en charge de la Jeunesse et des Sports et par Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères du Gabon. Madame THOBI a remercié les autorités gabonaises pour la tenue de cette activité sur le volontariat. Les échanges ont ensuite porté sur la coopération entre nos différentes institutions, le plaidoyer afin de booster davantage les secteurs Jeunesse, Sports, Loisirs et Citoyenneté, le positionnement stratégique de la CONFÉJES au sein de l'espace francophone.

**Modibo TRAORE**

**Directeur des Programmes Jeunesse**